Ami du Clergé du 10 novembre 1932

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Cours de prônes sur la Liturgie. — XV. La messe *(fin)*, 625.
Courtes instructions sur le Symbole. — XVIII. L'athéisme : ses causes et ses conséquences, 627.
Pour la fête de la Présentation. — Ses leçons pour les enfants, leurs parents et leurs éducateurs, 629.
Pour le 1er Dimanche de l'Avent. — Préparation à l'Avent : la pénitence, 630.
Pour une réunion de Jeunes. — Jeunesse oblige, 632.
Aux Enfants de Marie. — LXXXIX. Les deux chemins, 634.
Nos Religieux. — XII. Objection : « On n'a pas le droit d'embrasser la vie religieuse, » 635.
Explication du Catéchisme. — *6e Leçon :* La chute de l'homme, 638.

COURS DE PRONES SUR LA LITURGIE

XV

LA MESSE *(fin)*

Mes frères,

La consécration, dont nous avons parlé dans notre précédente instruction, constitue la partie essentielle du saint sacrifice. Pour que celui-ci soit complet, il faut aussi qu'il y ait consommation de la victime immolée. Voilà pourquoi la consécration est suivie de la communion. Celle-ci en est une partie si nécessaire que si le célébrant était empêché par une mort subite ou par quelque autre accident grave, de consommer les saintes espèces qu'il aurait consacrées, un autre prêtre devrait le faire pour lui. Cette communion et l'action de grâces qui la suit constituent les deux dernières parties de la messe. Elles vont faire l'objet de cette instruction.

I

Le Canon achevé, le célébrant interrompt le silence mystérieux qu'il a gardé pendant toute sa durée et le termine en en prononçant à haute voix les dernières paroles : « *Per omnia sæcula sæculorum.* » Le peuple ou l'enfant de chœur répond : « *Amen,* » ratifiant ainsi tout ce que le prêtre a dit à Dieu en son nom.

Il s'agit maintenant, pour le prêtre et le peuple, de se préparer à la communion par des prières convenables. Or quelle plus belle prière peut-on réciter tout d'abord dans ce but que le *Pater*, que Notre-Seigneur lui-même nous a enseigné ? Les premiers chrétiens le récitaient de préférence à tout autre avant d'aller communier. Récitons-le de tout cœur avec le prêtre nous aussi : n'exprime-t-il pas dans sa première partie tous les vœux qui peuvent nous rendre agréables à Notre-Seigneur avant de nous approcher de lui et dans sa seconde partie toutes les grâces que nous pouvons souhaiter et lui demander en le recevant ? Une petite préface le précède ; elle exprime un sentiment de crainte et de confiance. De crainte : car comment oser appeler Dieu notre Père ? De confiance : pourquoi craindre de le faire, puisque Notre-Seigneur lui-même nous le commande ?

Jadis, et il en est encore ainsi dans l'Eglise grecque, le peuple chantait le *Pater* tout entier avec le célébrant. Aujourd'hui, dans le rite latin, il n'en dit plus que la dernière demande : « *Sed libera nos a malo,* » Le prêtre sanctionne cette prière du peuple et la redit à son tour en la commentant : « Oui, Seigneur, dit-il, délivrez-nous de tous les maux passés, présents et futurs, et cela au nom de la Bienh. Vierge Marie, des saints Apôtres Pierre, Paul, André et de tous les saints. » Puis il l'achève en demandant la paix et l'éloignement de tout ce qui pourrait la troubler. En même temps il se signe avec la patène et la baise, comme la baisent les fidèles eux-mêmes à l'offrande lorsqu'ils viennent recevoir le baiser de paix.

La fin de cette prière est accompagnée de la fraction de l'hostie. Celle-ci a lieu pour imiter ce que Notre Seigneur a fait à la Cène, pour rappeler les déchirements de son corps durant la Passion et pour faciliter au prêtre la manducation de l'hostie. Il en fait trois parts. Jadis, l'une était pour se communier lui-même, une seconde pour être distribuée aux fidèles qui venaient communier et la troisième pour être mêlée au Précieux Sang dans le calice. Cette triple fraction rappelle la séparation du corps, du sang et de l'âme de Notre-Seigneur sur la croix et la parcelle de l'hostie mêlée au Précieux Sang leur réunion au moment de la résurrection. En la laissant tomber dans le calice, le prêtre souhaite la paix aux assistants, comme Notre Seigneur la souhaita à ses Apôtres en leur apparaissant le soir de Pâques.

Cette grâce de la paix, le prêtre la demande à nouveau en récitant l'*Agnus Dei*. Profondément incliné et se frappant la poitrine en signe de repentir et d'humilité, il répète trois fois ces paroles par lesquelles S. Jean-Baptiste désignait le Sauveur à ses disciples : « Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, » puis ajoute les deux premières fois : « Ayez pitié de nous, » et la troisième : « Donnez-nous la paix. » Aux messes de *Requiem*, il remplace le *Miserere nobis* par « *Dona eis requiem... sempiternam.* » Le repos éternel, voilà en effet la paix que nous devons solliciter pour les âmes du Purgatoire.

Une troisième fois, le prêtre demande la paix, pour l'Eglise, cette fois, en récitant la première des trois prières avant la communion. Jadis, à ce moment, les fidèles se donnaient le baiser de paix. Aujourd'hui le clergé seul le fait, et encore seulement aux messes solennelles avec diacre et sous-diacre. Mais si cet usage a cessé pour les fidèles, ils doivent toujours avoir les sentiments de charité mutuelle qu'il traduit, surtout s'ils vont communier.

II

Après cette première prière, le prêtre en récite deux autres, demandant dans la première, pour lui et tous les communiants, la pureté du cœur et dans la seconde que la communion leur soit une protection et un remède pour le corps et pour l'âme. Il se communie ensuite, en prenant successivement la sainte hostie, puis le Précieux Sang. Ensuite a lieu la communion des fidèles sous l'espèce du pain seul. Elle est précédée d'une confession générale que fait le servant au nom des fidèles en récitant le *Confiteor* et d'une absolution générale que donne le prêtre en récitant le *Misereatur* et l'*Indulgentiam*. Cette confession générale, comme celle du début de la messe, procure à ceux qui la reçoivent le pardon de leurs fautes vénielles.

Prenant le saint ciboire et de sa main droite une hostie qu'il tient un peu élevée, le prêtre redit la parole du Précurseur : « Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui efface les péchés du monde, » et trois fois celle du centurion : « Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans la maison de mon âme, mais dites seulement une parole et celle-ci sera guérie. » Cela dit, il distribue le pain sacré en disant à chaque communiant qui le reçoit : « Que le corps de N.-S. Jésus-Christ garde votre âme pour la vie éternelle. »

La distribution de la sainte communion terminée, le prêtre fait l'ablution du calice et celle de ses doigts, afin de n'y laisser aucune parcelle de la sainte hostie ou du Précieux Sang, et range sur l'autel les linges et vases sacrés qui ont servi au saint sacrifice.

Quand Notre-Seigneur, au Cénacle, eut fini de communier ses Apôtres, il se leva et récita avec eux l'hymne d'action de grâces. Le prêtre en fait autant, d'abord en récitant les prières qui accompagnent les ablutions dont je viens de parler, puis en récitant celles qui les suivent.

Ces prières sont d'abord la communion. C'est une antienne ordinairement tirée des Livres Saints et qui se rapporte au mystère ou à la fête du jour. Jusqu'au XIe siècle on y ajoutait un psaume qu'on chantait pendant toute la distribution de la sainte communion, bien plus longue qu'aujourd'hui, puisqu'on communiait sous les deux espèces. De là vient son nom de *communion*. Aujourd'hui on ne chante plus que l'antienne et encore seulement quand la distribution de la sainte communion est terminée.

Vient ensuite la « Postcommunion, » qui est unique ou multiple, comme le furent les collectes et les secrètes. Le prêtre y remercie Notre Seigneur qui s'est donné à lui et y demande pour lui-même et ceux qui ont communié des grâces de préservation, de force et de persévérance.

La postcommunion terminée, le prêtre revient au milieu de l'autel pour dire : « *Dominus vobiscum,* » comme il l'a dit avant de la lire ou de la chanter. Ce *Dominus vobiscum,* pour les personnes qui ont communié, renferme un sens différent selon le moment de la messe où il leur est adressé. « Que le Seigneur soit avec vous, » leur dit-il au début du saint sacrifice. Ce n'est encore qu'un souhait. « Le Seigneur est avec vous, » leur dit-il après la communion. Le souhait est devenu une réalité. « Que le Seigneur reste avec vous, » peut-il dire maintenant que la messe est finie. C'est cette fin du saint sacrifice qu'il leur annonce en faisant immédiatement suivre ce dernier *Dominus vobiscum* de l'*Ite, missa est.* C'est la permission donnée aux fidèles de se retirer, et les fidèles de répondre : « *Deo gratias,* » remerciant ainsi Notre-Seigneur de la grâce qu'il vient de leur faire en s'immolant à nouveau pour nous.

Aux messes dites en ornements violets et à certaines messes votives, on remplace l'*Ite, missa est* par *Benedicamus Domino* et aux messes de Requiem par *Requiescant in pace,* pour exprimer à Dieu un dernier vœu en faveur des défunts.

III

Jusqu'au Xe siècle, la messe se terminait à *Ite, missa est.* La dévotion privée des prêtres et des fidèles a fait à la messe trois additions que l'Eglise a autorisées d'abord, puis définitivement prescrites.

C'est d'abord la prière *Placeat.* Profondément incliné devant l'autel, le prêtre, dans cette prière, demande à la Trinité sainte d'avoir pour agréable le sacrifice qu'il vient d'offrir. Cette prière résume toutes celles de la messe.

C'est ensuite la bénédiction. Jadis les fidèles se pressaient sur le passage du célébrant, prêtre ou évêque, revenant de l'autel à la sacristie, comme le peuple le fait encore aujourd'hui pour l'évêque aux jours de solennité. Cet usage devenant chaque jour plus général, on prit le parti de donner cette bénédiction avant de quitter l'autel. Le célébrant baise auparavant l'autel, comme pour recevoir de Jésus-Christ, dont l'autel est l'image, la bénédiction qu'il va transmettre aux fidèles. Il lève les yeux et les mains au ciel, comme pour l'en faire descendre, puis, se tournant vers les assistants, il trace sur eux le signe de la croix en disant : « Que le Dieu tout puissant, Père, Fils et St Esprit, vous bénisse. »

Aux messes des morts, il n'y a pas de bénédiction, parce que l'Eglise est exclusivement occupée du soulagement des défunts.

C'est enfin le dernier Evangile, qui est ordinairement le commencement de l'Evangile selon S. Jean. Les premiers chrétiens avaient une si grande dévotion pour cet Evangile qu'ils le portaient sur eux, se le faisant imposer sur la tête quand ils étaient malades, ou même réciter pendant qu'on étendait la main sur eux. Quelques-uns allaient jusqu'à faire des fondations pour qu'on le récitât à la fin de la messe. Pour satisfaire cette dévotion des fidèles, le pape S. Pie V en rendit la récitation obligatoire à la fin de chaque messe. Toutefois, quand on célèbre une fête un dimanche ou un jour de férie ayant sa messe propre, on dit

à la place de l'Evangile de S. Jean celui de ce dimanche ou de cette férie.

Aux messes basses, sur l'ordre de Léon XIII, les prêtres, après ce dernier Evangile, s'agenouillent devant l'autel et y récitent trois *Ave*, le *Salve Regina* suivi d'une oraison et une prière à l'archange S. Michel. Dans l'intention de Léon XIII, ces prières étaient pour obtenir la liberté du Souverain Pontife dépouillé de ses Etats. Ceux-ci lui ayant été restitués, très réduits il est vrai, par le traité du Latran, Pie XI ordonna que désormais ces prières seraient dites pour le salut de la Russie où la religion est si douloureusement persécutée.

Ces prières achevées, la sainte messe est terminée. Le prêtre, prenant le calice, quitte l'autel et regagne la sacristie, tandis que les fidèles regagnent leurs demeures, comblés des bénédictions dont le saint sacrifice est la source. Puissiez-vous en bénéficier abondamment. Ainsi soit il.

COURTES INSTRUCTIONS SUR LE SYMBOLE

XVIII

L'ATHÉISME : SES CAUSES ET SES CONSÉQUENCES

Mes frères,

L'ensemble des preuves de l'existence de Dieu, que nous avons brièvement examinées au cours de nos précédents entretiens, est de nature à emporter l'assentiment des esprits droits que préoccupe uniquement le souci de la vérité. Comment se fait-il donc que certains ne se rendent pas aux raisons de notre apologétique ? Comment se fait-il qu'il y ait des athées ? Telle est la question qu'il nous reste à examiner.

Tout en reconnaissant l'existence de l'athéisme, nous remarquerons que ses partisans ne sont pas aussi nombreux qu'on pourrait le croire et nous les distinguerons soigneusement de ceux qui raisonnent ou agissent comme si Dieu n'existait pas, sans se prononcer au point de vue théorique. Nous examinerons ensuite les causes de l'athéisme, ainsi ramené à ses justes proportions. Enfin nous verrons les conséquences funestes qu'il entraîne pour l'individu et pour la société.

I

A considérer le nombre assez important de gens qui ne pratiquent aucune religion, on serait tenté de croire qu'il y a dans le monde beaucoup d'athées. Cependant, si l'on y regarde d'un peu plus près, on constate qu'il n'y a guère parmi eux de personnes qui n'aient, un jour ou l'autre, accompli un acte religieux Il n'est pas rare que des hommes ayant vécu en mécréants acceptent à leurs derniers moments la visite du prêtre et les secours de la religion. Nous n'avons donc pas affaire ici à des athées convaincus, mais à des ignorants ou à des indifférents. Elevés dans un milieu où l'on ne se préoccupait pas de religion, peut-être même dans un milieu hostile, ils ont continué les traditions de la famille. Attirés par les plaisirs et la vie facile, se rendant compte que les faveurs officielles vont surtout à ceux qui s'affranchissent de tout dogme, ils ont, par opportunisme, choisi le moyen le plus commode de satisfaire leurs désirs et c'est le cas de répéter le mot bien connu d'un penseur qui, lui, avait la foi : « Le cœur a des raisons que la raison ne connaît pas. »

Il faut ajouter que la lâcheté morale et les passions de la chair n'attirent pas sur celui qui s'y livre les grâces d'illumination dont son intelligence aurait besoin. Le péché ainsi accepté de gaieté de cœur est au contraire générateur de ténèbres. « Bienheureux les cœurs purs, a dit le Christ, car ils verront Dieu. » Cela n'est pas vrai seulement de la vision de Dieu en l'autre vie, mais aussi de la connaissance de Dieu par la foi en celle-ci. Lorsque Charles de Foucauld, après une jeunesse passée dans le désordre, s'en vint, l'âme torturée par l'inquiétude, trouver un prêtre, le premier conseil que lui donna celui-ci fut de commencer par purifier sa conscience. « Mais je ne puis me confesser, protesta le jeune homme ; je n'ai pas la foi. — Confessez-vous d'abord, insista le prêtre ; la foi viendra ensuite. » Ainsi en arriva-t-il : Charles de Foucauld, une fois la confession terminée, s'aperçut que ses objections avaient en effet disparu. Beaucoup de convertis ont fait la même expérience. Ainsi chez ces égarés l'athéisme est le résultat d'une vie de péché et non la conviction d'un esprit qui a réfléchi et qui cherche la lumière.

Nous ne pouvons pas non plus ranger parmi les vrais athées ceux qui, trompés par une fausse philosophie, affirment que Dieu est inconnaissable. Ils n'admettent pas son existence, mais ils ne la nient pas non plus ; ils prétendent que la raison humaine est incapable de donner la solution du problème.

Les athées sont donc uniquement ceux qui, après un sérieux examen des raisons pour et contre l'existence de Dieu, se prononcent pour la négative. Leur nombre est très restreint et l'un d'entre eux, Le Dantec, le reconnaît volontiers : « A notre époque, quoi qu'on dise, il existe une infime minorité d'athées. »

II

Cette minorité existe. Cela suffit pour nous obliger à expliquer son existence et à nous demander en quelle mesure elle peut infirmer la preuve tirée du consentement universel.

Remarquons tout d'abord que la plupart de ces athées ne le sont pas dès l'origine. Ils le sont devenus pour avoir subi certaines influences qu'il importe de préciser. Ces influences sont d'ordre intellectuel, moral et social.

Chez les intellectuels, l'incrédulité provient d'une fausse méthode de raisonnement. Habitués à utiliser dans les sciences la méthode expérimentale, ils prétendent la transporter dans le domaine de la métaphysique. Il est évident que cette

méthode ne permet de connaître que les phénomènes, c'est-à-dire les manifestations qui tombent sous les sens. Dieu étant pur esprit, il est non moins évident que vouloir le connaître uniquement par ce procédé d'expérimentation devient une gageure insoutenable.

Nos savants créent également une équivoque lorsqu'ils emploient certaines formules ou certains principes admis par la science. Ainsi en est il lorsqu'ils en appellent à la nécessité de la matière ou des lois de la nature, pour évincer Dieu de leur philosophie. Il s'agit ici d'une nécessité purement relative : étant donné que le monde est tel qu'il est, il est nécessaire que les lois de la nature soient ce qu'elles sont. Mais cela ne prouve pas que le monde n'aurait pas pu être différent de ce qu'il est et par conséquent les lois qui le régissent différentes aussi. La nécessité des lois de la nature, loin de prouver que le monde ne tient pas son existence d'un être supérieur, démontre tout au contraire qu'il a été établi avec une précision qui réclame impérieusement l'intervention d'une intelligence supérieure.

L'emploi exclusif de la méthode expérimentale tend à diminuer la valeur de la raison humaine, puisqu'il limite son action à la seule étude des phénomènes, en lui déniant le droit d'atteindre les substances. Ainsi nos athées arrivent à ce curieux résultat qu'en rejetant l'existence de Dieu au nom de la raison, qui selon eux ne doit admettre que ce qui est objet d'expérience, ils rabaissent la raison en lui refusant une partie du rôle pour lequel elle a été donnée à l'homme.

J'ai déjà fait allusion aux motifs d'ordre moral qui conduisent à l'athéisme. Ce sont les passions qui, ayant tout intérêt à ce que Dieu n'existe pas, font pression sur la raison pour déformer son jugement. Cette influence des passions est facile à constater : la haine nous empêche de voir les qualités d'un adversaire ; l'amour invente des qualités qui n'existent pas chez la personne aimée. Vous connaissez le proverbe : « Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage. »

Un illustre écrivain[1] a dit : « L'homme en se détachant de la foi se détache surtout d'une chaîne insupportable à ses plaisirs... Je n'étonnerai aucun de ceux qui ont traversé les études de nos lycées en affirmant que la précoce impiété des libres-penseurs en tunique a pour point de départ quelque faiblesse de la chair accompagnée d'une horreur de l'aveu au confessionnal. Le raisonnement — quel raisonnement ! — arrive ensuite et fournit des preuves (ici trois points d'exclamation) à l'appui d'une thèse de négation acceptée d'abord pour les besoins de la pratique. »

Enfin des motifs d'ordre social viennent faciliter l'action des influences intellectuelles et morales. C'est l'éducation neutre donnée dans les écoles qui, alors même qu'elle n'attaque pas Dieu directement, laisse entendre aux enfants et aux jeunes gens qu'on peut faire son chemin sans pratiquer aucune religion et sans croire en Dieu, qu'on pourra même le faire beaucoup plus sûrement par ce moyen. C'est la liberté absolue de tout lire, même les ouvrages et les journaux qui s'appliquent à ruiner les forces spirituelles, sous couleur de progrès et de science. C'est le respect humain qui, en détournant les âmes des pratiques religieuses, leur infuse lentement une mentalité en rapport avec leur conduite.

Ces réflexions très simples et dont tout le monde peut contrôler l'exactitude nous montrent que si l'erreur de méthode, les passions, l'influence du milieu et la peur ne jouaient pas, le nombre des athées serait réduit à bien peu de chose. Tel qu'il est, il ne prouve rien, car l'existence d'êtres anormaux, comme les aveugles ou les paralytiques de naissance, n'a jamais empêché personne de croire à la lumière et au mouvement.

III

Un mot pour terminer sur les conséquences désastreuses de l'athéisme pour l'individu et pour la société. L'athéisme, en supprimant l'auteur de la loi et l'exécuteur des sanctions, enlève toute base et toute force à la morale. Autant dire qu'il la supprime.

S'il n'existe aucun législateur suprême, aucune sanction éternelle, pourquoi l'homme se priverait-il des plaisirs que lui offrent ses passions ? Par peur du gendarme ? Toutes les fautes ne relèvent pas de sa compétence. On peut d'ailleurs espérer lui échapper. Par respect pour les lois humaines, pour la société, pour la dignité humaine ? L'histoire des tribunaux nous montre assez ce que valent ces raisons en face des passions déchaînées.

Où le malheureux, éprouvé par la vie, trouvera-t-il une consolation, si l'espérance d'un bonheur futur et éternel lui est enlevée ? L'athéisme, en lui fermant le ciel, le condamne au désespoir et le pousse au suicide.

* *

Au terme de notre enquête, Dieu nous apparaît donc comme l'être nécessaire, réclamé et proclamé par les mille voix de la nature qui chantent sa puissance, par toutes les aspirations du cœur humain qui sans lui demeurent inassouvies et sombrent dans le désespoir, par l'accord unanime de tous les peuples de tous les temps, dont les religions, si fausses soient elles, sont autant d'actes de foi en lui. Les athées eux-mêmes nous donnent une utile leçon.

La foi en Dieu est le plus précieux des biens, mais il peut se perdre. Nous connaissons les influences mauvaises et les erreurs de méthode à éviter ; nous saurons les fuir avec le plus grand soin. Et puisque la raison humaine peut être si facilement trompée, puisque la foi n'est pas uniquement une affaire de raisonnement, mais aussi un don de Dieu aux âmes de bonne volonté, nous demanderons à Dieu de nous préserver toujours du pire malheur qui puisse nous atteindre : sa méconnaissance et la perte de la foi. Ainsi soit-il.

[1] M. Paul Bourget, dans son *Essai de psychologie contemporaine*.

POUR LA FÊTE DE LA PRÉSENTATION

(21 novembre)

SES LEÇONS POUR LES ENFANTS, LEURS PARENTS ET LEURS ÉDUCATEURS

Mes frères,

Au moyen âge, après les offices, devant l'autel ou sur le parvis des églises, on aimait à compléter le programme liturgique de la fête religieuse par la représentation du mystère que l'on célébrait. Ainsi se déroulaient, au cours de l'année, à la plus grande édification des fidèles, tous les épisodes de la vie de Notre-Seigneur : son enfance, ses miracles, sa passion. Aujourd'hui, les miracles et les mystères se sont réfugiés sur les scènes de nos patronages catholiques.

Pourtant la gracieuse cérémonie qui se pratique encore dans beaucoup de contrées, à la fête de la Présentation de Marie, rappelle un peu ces habitudes d'un autre âge Une petite fille, vêtue de blanc, couronnée de roses, un lis à la main, représentation de la Vierge en route vers le Temple, s'avance dans la direction de l'autel, au milieu de ses compagnes. Un dialogue de couplets s'engage entre elles :

O divine Marie,
Vierge pleine d'appas,
Dites-moi, je vous prie,
Où vous portez vos pas.

— Je m'en vais dans le Temple,
Afin que dans ce lieu
Sans cesse je contemple
Les grandeurs de mon Dieu.

— Quoi ! dans l'âge où vous êtes ?...
— C'est dès notre jeune âge
Qu'il faut de notre amour
Donner à Dieu le gage ..

— Pensez-vous, ô ma Reine,
A faire quelque vœu ?
— Avec foi et constance.

Tout ce dialogue que j'abrège pour n'en retenir que l'essentiel contient les enseignements de cette scène charmante et du mystère qu'elle représente, pour les enfants, leurs parents, leurs éducateurs ou leurs éducatrices.

I. — *Pour les enfants*

Où donc la petite Marie, le jour de la Présentation, porte-t-elle ses pas ?

Vers le bon Dieu.

Elle a l'intelligence pratique de cette vérité élémentaire, inscrite à la première page de notre catéchisme : créés et conservés à la vie par Dieu, nous lui appartenons, nous sommes chargés de procurer sa gloire, nous vivons pour le connaître, l'aimer, le servir et par ce moyen obtenir la vie éternelle ; la préoccupation dominante de notre existence doit être de réaliser dans notre vie la simple prière du *Notre Père :* « Que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel ; » en résumé : le bon Dieu premier servi, comme dira notre sainte Jeanne d'Arc.

Telle est la véritable sagesse, et toutes les maximes des savants et des prudents du monde, des jouisseurs et des libertins, des orgueilleux et des suffisants, qui font bon compte de Dieu et de son service pour ne chercher dans la vie que les satisfactions immédiates de la terre, toutes ces maximes ne sont qu'erreur, mensonge et folie.

Ne vous étonnez pas que cette grande et élémentaire leçon sur le sens de la vie nous vienne d'une enfant. Notre-Seigneur ne disait-il pas : « Je vous bénis, mon Père, de ce que vous avez caché ces choses aux grands et aux orgueilleux et que vous les avez révélées aux petits » ? Comment n'eût-elle pas reçu la révélation lumineuse de la pensée de Dieu sur notre vie, cette toute petite dont l'humilité n'eut d'égale que sa suprême grandeur de Mère de Dieu ? Et par conséquent, n'est-elle pas qualifiée, malgré sa jeunesse, malgré son enfance, pour enseigner le monde, comme Jésus, le Jésus de douze ans qui en savait plus que les Docteurs de la Loi ?

Pour enseigner le monde, mais surtout les petites compagnes de son âge ou du moins les enfants dont elle est le modèle et la maîtresse à portée de leur intelligence, comme dans une classe où les écoliers s'instruisent mutuellement sous le regard et la direction du maître. Sa hâte vers le Temple leur dit la place que Dieu doit tenir dans leur existence qui commence.

II. — *Pour les parents*

Mais pourquoi si jeune se consacrer au Seigneur ? — C'est parce que l'avenir chrétien et religieux dépend en grande partie de la formation de l'enfance.

Suivant la tradition, c'est vers l'âge de trois ans que la T. S. Vierge monta seule, de son petit pas pressé, les marches du Temple pour se consacrer à Dieu librement. Pareille précocité ne doit pas nous étonner, puisque dès le premier instant de sa vie, dès son immaculée conception, la T. S. Vierge jouissait de sa pleine intelligence et qu'elle n'eut pas à attendre, comme chez la plupart des enfants, ce que nous appelons l'âge de raison. Aussi bien, pour ne voir dans cette tradition rien de légendaire ni de fabuleux, il suffit de nous rappeler la conduite de Dieu sur certaines âmes prédestinées, par exemple sur le petit Samuel, ou, plus près de nous, sur la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus. Interrogée sur sa vocation, celle-ci répondait : « J'ai désiré me donner à Dieu dès l'âge de trois ans. » Et elle disait encore : « Depuis l'âge de trois ans, je n'ai rien refusé à Dieu. »

Pourtant, d'ordinaire, le bon Dieu ne prévient pas de tant de lumières la jeune intelligence des enfants. C'est aux éducateurs, aux parents dans la famille, aux maîtres et maîtresses à l'école, qui tiennent leur place, d'orienter ainsi ces petites intelligences vers le bon Dieu : par leur méthode d'enseignement, par leurs exemples, par leurs leçons. Sublime tâche, puisque ces éducateurs sont près de ces enfants les ministres du bon Dieu, ses

collaborateurs, chargés d'éveiller des pensées qui doivent être la direction de toute la vie.

Quelle responsabilité d'engager dans la vie ces petits êtres sans défense morale, sans retranchement religieux, sans recours à des principes directeurs, à travers toutes les difficultés de l'existence et surtout en face de la destinée surnaturelle pour laquelle ils sont faits et que leur ferme la négligence coupable des parents à les instruire de l'unique nécessaire.

III. — *Pour les éducateurs et les éducatrices*

Quand la Sainte Vierge entre au Temple, ce n'est pas pour faire d'elle-même une consécration quelconque et se reprendre ensuite. Elle quitte le foyer d'Anne et de Joachim, dont elle était la joie et l'espoir, pour vivre définitivement dans le Temple au service du Seigneur. Elle accepte la souffrance héroïque pour sa tendresse, doublée de la souffrance de ses chers parents, pour n'être plus qu'au bon Dieu, auquel elle va vouer sa virginité, comme le rappelle le lis que l'enfant de cette cérémonie tient dans sa main.

C'est que Dieu qui veut la première place dans le cœur de tous, demande parfois une place exclusive. Il en est qu'il choisit ainsi et qu'il se réserve. Ces âmes ne sont plus qu'à lui dans la vie religieuse, pour être m eux aux âmes à cause de lui, dans la mission d'éducation de l'enfance. Elles se détachent de tout ce qui retient le cœur des autres hommes dans l'égoïsme, par les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Sous l'influence de ces vertus, auxquelles elles s'engagent à ne pas contrevenir, mais qu'elles entendent bien pratiquer aussi parfaitement que possible, leur cœur sera davantage, uniquement à Dieu et aux âmes pour lui.

Dans la mesure donc où le religieux et la religieuse pratiqueront mieux les devoirs de leur état, ils se mettront mieux à même de répondre à leur vocation d'éducateurs et d'éducatrices. C'est si vrai qu'un des maîtres de l'Université écrivait lui-même que la profession d'instituteur ou d'institutrice exigeait qu'on se rapprochât autant que possible de l'idéal religieux. Sans en avoir le caractère, pareille mission voisine avec le sacerdoce : *Docete* Et le sacerdoce demande le renoncement à soi pour les droits de la vérité et les besoins des âmes.

Religieux et religieuses, éducateurs et éducatrices de ces enfants, tournez donc aussi vos regards vers la petite Vierge du Temple, pour vous retremper dans l'esprit de votre vocation en renouvelant, comme font aujourd'hui tant de congrégations, les promesses de votre profession religieuse, avec la plénitude dans le don semblable à celle de la Vierge de la Présentation.

* *

M. f., il y a dans l'enfance quelque chose qui nous charme et nous conquiert. Si la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus, — dont la vie rapproche un peu de nous le lointain mystère de Marie et spécialement de sa Présentation au Temple, — si la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus a ravi tant d'âmes, cela tient aux charmes de sa jeunesse et de son enfance spirituelle.

Laissons-nous donc pénétrer par l'atmosphère de grâce charmante qui baigne le mystère de l'enfance de Marie et que la pieuse et touchante cérémonie de tout à l'heure a comme recréée devant nous.

Que la petite Marie, dans le mystère de sa Présentation, nous entraîne aussi sur ses pas, qui sont déjà des pas de géants, vers le bon Dieu.

Qu'aux enfants elle enseigne à donner leur cœur à Dieu dans toute la fraîcheur de leur innocence et pour toujours.

Qu'aux parents elle rappelle l'impérieux devoir d'assurer dès le bas âge la formation religieuse de leurs enfants.

Qu'aux âmes consacrées elle montre dans toute son attirante beauté l'idéal que la première elle a vécu dans le Temple.

Alors, suivant le vœu de l'Eglise dans l'office de ce jour, après avoir marché sur les pas de la Vierge qui se présente à Dieu dans le temple de la terre, c'est-à-dire, après avoir suivi ses exemples dans ce mystère, nous mériterons d'être présentés un jour dans le temple de l'éternelle gloire. Ainsi soit-il.

POUR LE 1er DIMANCHE DE L'AVENT

PRÉPARATION A L'AVENT : LA PÉNITENCE

Mes frères,

Le mot « Avent » signifie « avènement. » L'Eglise veut que les fidèles, pendant le temps de l'Avent, se préparent par la pénitence à fêter l'anniversaire de la venue du Sauveur en ce monde.

C'est au premier Synode de Mâcon, en 583, que fut organisé le jeûne de l'Avent. Il devait commencer à la *fête* de S. Martin, le onze novembre, et se terminer à Noël ; pendant l'Avent on jeûnait trois jours par semaine.

Au cours des siècles, la pratique de l'Eglise s'est modifiée, mais son esprit subsiste, et le temps de l'Avent, aujourd'hui comme autrefois, doit être sanctifié par la pénitence. Laissez-moi vous dire à ce propos, m. f., un mot de la *nécessité* et de la *pratique* de cette vertu.

I

Se renoncer, se mortifier, se gêner, faire pénitence, voilà tout autant d'expressions qui résonnent douloureusement aux oreilles de notre sensualité : *Durus est hic sermo.* Et pourtant, à y regarder de près, elles ne font que signifier une loi inéluctable à laquelle nous ne saurions nous soustraire.

Loin d'être étrangère à notre vie morale et sociale, l'idée de renoncement, de privation, de gêne continuelle en est inséparable. Pourquoi s'étonner, dès lors, que la vie surnaturelle soit soumise à la même loi ?

La vie morale, qu'elle soit criminelle ou qu'elle soit sainte, repose tout entière sur le sacrifice, subi de mauvaise grâce ou joyeusement accepté.

En effet, la conscience d'un mécréant est tourmentée par le regret, le dégoût et le remords : les humiliations de l'orgueil, frustré dans ses prétentions, les mécomptes de la cupidité trompée dans ses calculs, le sentiment aigu du vide indéfinissable qui succède aux ivresses de la passion ; toutes ces déconvenues pèsent sur l'âme coupable comme un couvercle de tombeau et diminuent singulièrement la saveur du fruit défendu.

Quant aux âmes simplement honnêtes selon le monde, je veux dire soucieuses de remplir toutes leurs obligations familiales ou professionnelles, qui ne sait qu'elles ne peuvent réaliser cet idéal qu'en sacrifiant aux exigences de la conscience les suggestions parfois bien alléchantes de l'intérêt et du plaisir ?

Si de la vie morale vous passez à la vie sociale, vous ferez la même constatation : savoir se gêner, se contraindre, se renoncer, céder à longueur de vie, n'est-ce pas, condensé en quelques mots, tout le code des bienséances mondaines ? C'est ce qui faisait dire à de Maistre : « Ce monde est une gêne perpétuelle ; qui ne sait s'y ennuyer ne saura jamais rien y faire. »

Dans le monde, non seulement il ne faut heurter personne, mais il faut savoir plaire, s'oublier pour les autres, garder pour soi ses contrariétés et ses chagrins, se montrer pour tous affable, empressé et d'humeur égale ; ce qui revient à dire qu'on ne saurait remplir ses devoirs de société sans faire beaucoup de sacrifices.

Les exigences de la vie surnaturelle sont tout aussi nombreuses et bien plus sérieuses. Si l'on veut rester fidèle à Dieu, il faut lui faire dans le secret de sa conscience de douloureuses immolations. « Le Royaume des cieux, a dit Notre-Seigneur, souffre violence. » (Math., xx, 12) S. Luc nous rappelle l'enseignement de son Maître quand il nous dit : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous pareillement. » (xxiii, 15).

A défaut de l'enseignement de Notre-Seigneur et de son Evangéliste, une connaissance exacte de la misère humaine nous amènerait à la même conclusion, je veux dire : la nécessité de se faire violence pour rester fidèle à Dieu.

En effet, il existe en nous, depuis la faute originelle, non seulement une possibilité de nous laisser vaincre par les appétits inférieurs, mais une déplorable facilité à subir cette défaite. Pendant que le péché nous attire et nous sollicite, le bien nous lasse et nous fatigue au premier effort. Les aspirations de notre âme vers l'idéal sont perpétuellement contrecarrées par les exigences des sens qui nous entraînent vers les bas fonds où grouillent les pires instincts de l'animal humain.

La pénitence, qui contrarie énergiquement les mauvaises tendances de la nature, est le moyen par excellence d'enrayer cette course aux abîmes d'où l'on ne remonte pas toujours.

A priori il peut paraître étrange, m. f., que Notre-Seigneur qui est venu en ce monde pour nous apporter la vie, « *Veni ut vitam habeant,* » nous prêche avec tant d'insistance la pénitence qui, semble-t-il, est une loi de mort. La contradiction n'est qu'apparente, car ce sont les germes du mal inoculés en nous par le péché que la pénitence combat en nous. Elle est donc, en somme, beaucoup plus une loi de vie qu'une loi de mort.

L'horticulteur qui taille les branches gourmandes d'une plante n'en tarit pas la sève : il la réserve pour les tiges fécondes destinées à porter des fruits savoureux. De même, ce que nous retrancherons par la pénitence aux tendances excessives de notre vie sensible, se retrouvera au centuple dans la surabondance de notre vie spirituelle.

II

Nous préparerons efficacement la venue de Notre-Seigneur dans nos cœurs en faisant disparaître par la pénitence tout ce qui en nous déplaît à Dieu, c'est-à-dire les moindres traces du péché.

Mais c'est tout l'homme qui a péché ; c'est donc l'homme tout entier qui doit faire pénitence, en soumettant au joug bienfaisant de la mortification son intelligence, son cœur et ses sens.

La mortification du cœur et des sens étant celle qui nous importe le plus, c'est sur elle que je voudrais attirer votre attention.

Est-ce à dire qu'il faille négliger les occasions qui s'offrent à nous de mortifier notre intelligence ? Non pas, certes, et nous mettrons à profit ces occasions d'abord en inclinant notre esprit avec une soumission respectueuse devant les mystères de la foi qui dépassent son contrôle, ensuite en lui imposant la même attitude déférente en face des volontés de la Providence, qui viennent si souvent troubler notre rêve de béatitude temporelle.

Cet hommage de notre esprit constitue un acte de pénitence très méritoire, cependant la plupart des fidèles se prêtent plus volontiers à mortifier l'indépendance de leur jugement qu'à faire violence aux tendances de leur cœur.

Au point de vue physique, le cœur a été défini par les biologistes : « le premier organe qui vit en nous et le dernier qui meurt. » C'est assez dire toute son importance. Au moral, le cœur exprime cette mystérieuse puissance de l'amour, capable de toutes les grandeurs et de toutes les déchéances.

L'Esprit Saint, parfaitement au fait de la faiblesse humaine, nous recommande (Prov., iv, 23) d'exercer sur notre cœur une vigilance de tous les instants. L'expérience établit en effet qu'il est impossible de suivre aveuglément les inspirations du cœur sans sortir du droit chemin.

C'est tous les jours qu'il nous faut lutter contre les excès d'une sensibilité maladive qui paraît être la tare particulière à notre siècle, où les impulsifs sont légion. Quand nous avons réussi à maîtriser la nervosité du cœur, c'est sa jalousie ou son égoïsme que nous devons combattre.

On impose au cœur la loi bienfaisante de la

pénitence en comprimant celles de ses aspirations qui sont inconciliables avec les exigences de la conscience, par exemple celle de vouloir être aimé éperdument, exclusivement, sans limite et sans mesure.

Ce sera pratiquer la mortification du cœur que de briser avec les habitudes de mollesse si chères à la nature, de le sevrer de certaines affections sensibles qui mettent en péril la vertu de chasteté. C'est encore un acte de pénitence, et combien méritoire, que de réprimer les révoltes du cœur en face d'un procédé indélicat, d'une preuve d'ingratitude pleinement consentie, d'un reproche fait sans ménagement.

Ce contrôle de la volonté sur les mouvements désordonnés du cœur, nous en assurera peu à peu la maîtrise presque absolue et nous procurera l'occasion de pratiquer une forme de pénitence particulièrement pénible à la nature et donc très méritoire.

Que la loi de la pénitence doive s'étendre à l'intelligence et au cœur, beaucoup de fidèles n'y songent peut-être pas ; dans le langage courant, en effet, le mot « pénitence » s'entend des privations que nous imposons à nos sens toujours avides de jouissances.

On a beaucoup reproché à l'Eglise sa dureté envers le corps ; c'est à tort, car si l'Eglise, suivant le conseil de S. Paul, nous invite sérieusement à surveiller et à modérer les exigences des sens, c'est pour qu'elles n'arrivent pas à étouffer les aspirations de l'âme. En agir ainsi, c'est respecter l'ordre établi par Dieu, et voici quel est cet ordre.

Nous sommes un composé de corps et d'âme. Le corps fait partie intégrante de notre être. Il y a entre le corps et l'âme communauté d'action, de mérites et de démérites. Associé à l'âme pour cette vie d'épreuves, le corps lui sera aussi uni pour la récompense ou le châtiment.

Il nous faut respecter les relations de dépendance et de subordination établies par Dieu entre les deux parties qui composent notre être.

L'âme est la maîtresse, le corps est le serviteur. L'Eglise n'accepte pas que chez ses enfants la chair s'impose à l'esprit et qu'au mépris de l'ordre établi par Dieu ce soient les sens qui commandent à l'âme.

Quand le corps ne fait que peser sur l'âme, elle doit supporter avec patience les faiblesses de son compagnon, qui est aussi son serviteur. Mais le corps a des caprices. Il convoite des satisfactions que réprouve la loi de Dieu. Si l'âme cède à ses exigences, il l'entraînera à tous les excès, car dès que la vie animale suit sans frein les pentes de la nature, il devient impossible d'apaiser sa soif de jouissance. Nos passions n'étant plus gouvernées, elles se donnent libre carrière dans notre âme avec une violence qui rappelle les bonds formidables des fauves dans leur cage après la disparition du dompteur.

La pénitence est le coup de cravache qui fait tout rentrer dans l'ordre, en réprimant la mutinerie des sens, dont les instincts dépravés ne sont pas moins violents ni moins redoutables que ceux des fauves. A la tendance naturelle qui pousse les sens vers le plaisir sans souci de sa moralité, la pénitence oppose la loi de Dieu, qui nous rappelle que la jouissance sous toutes ses formes n'est pas la loi de la vie.

Le corps doit sentir l'aiguillon de la douleur. Si nous voulons lui épargner la blessure autrement dangereuse de l'aiguillon du plaisir, il faut, disait Lacordaire, faire payer à la chair les dettes de la chair et maintenir coûte que coûte la souveraineté de l'esprit sur le corps par des actes d'autorité et de répression.

Si nous avions besoin d'un encouragement pour entrer résolument dans le chemin de la pénitence, je vous rappellerais que le devoir de la réparation n'est pas le privilège exclusif des cloîtres. Une âme généreuse ne doit pas calculer avec le sacrifice quand il s'agit de dédommager Notre-Seigneur des outrages dont il est abreuvé. Le péché ne cesse pas sur la terre, pourquoi l'expiation cesserait-elle ?

A chaque heure du jour montent vers Dieu les blasphèmes de l'outrage. Ne convient-il pas, c'est la logique du cœur qui le veut, que d'autres voix se fassent entendre pour dire à Dieu leur amour et leur fidélité, la voix de nos adorations réparatrices, de nos sacrifices, de nos immolations volontaires ?

Pour entrer dans l'esprit de l'Eglise, nous ferons, m. f., pendant ce temps de l'Avent, une part plus large à la pénitence, et Dieu, qui ne se laisse jamais vaincre en générosité, récompensera libéralement nos efforts, comme en fait foi cette parole de S. Pierre d'Alcantara apparaissant après sa mort à sainte Thérèse : « O bienheureuse pénitence, qui m'a procuré tant de gloire au ciel ! » Ainsi soit-il.

POUR UNE RÉUNION DE JEUNES

JEUNESSE OBLIGE

Mes chers amis,

Est-ce à vous que je dois m'adresser ? Est-ce à cette foule qui vous entoure de sa sympathie et entend ce matin, en vous donnant une preuve de plus de son estime, vous murmurer de nouveau ses espoirs ?

Il convient, je crois, que mes pauvres paroles tendent à graver un peu plus dans l'esprit et le cœur de chacun d'entre vous le sens des graves responsabilités que vous portez.

I

Les « Jeunes de L. » ! Avez-vous réalisé assez dans votre esprit ce que ces mots renferment ?

Les « Jeunes de L. » ! C'est douze ans, c'est vingt ans, c'est cinquante ans bientôt de rêves et d'efforts. C'est l'ambition, — laissez-moi vous le dire tout de suite, — c'est l'ambition apostolique et l'angoisse des prêtres qui se sont succédé à la

direction de votre œuvre. C'est l'incessante activité de catholiques dévoués à l'avenir religieux et social de cette cité. Ce sont des veilles — combien ! — et un monde de bonnes volontés. C'est du sang, celui de vos chers morts, qui, là-bas, ont porté dans la bataille et dans le sacrifice l'idéal superbe dont nous avions essayé et dont on essaie encore de vous pénétrer.

Les « Jeunes de L. » ! C'est une réalité, un groupement aux manifestations puissantes et variées, une vie jeune et ardente, un espoir splendide, un avenir en fleurs...

Prenez conscience de tout cela, dont vous êtes un élément qui passe, mais qui doit en passant travailler à bâtir quelque chose de plus beau encore : un milieu pénétré de sens chrétien, de foi vive, de belle moralité, de confiance, d'ardeur.

Oui, nous vous acclamons, nous vous applaudissons quand vous défilez à travers nos rues, dans votre gracieux costume, au son de vos fanfares juvéniles et triomphales. Vous êtes une des gloires de L., et L. est fier de vous.

Mais vous nous décevriez si, dans la riche atmosphère qu'on vous fait respirer, vous ne vous prépariez à être, dans tous les domaines où la Providence vous placera, les plus actifs, les plus entreprenants, les plus disciplinés, les meilleurs ; si, vous entraînant aux vertus que de toutes façons on vous excite à pratiquer, vous n'aidiez puissamment à l'œuvre d'amélioration morale indispensable à notre temps et à notre pays.

Notre temps et notre pays ne sont ni meilleurs ni pires que les autres. Ils ont leurs exigences, leurs besoins. Il vous appartient de répondre à ceux-ci, car aujourd'hui prépare demain que vous vivrez, et l'après-demain de vos enfants.

Portez jusque-là, et souvent, vos regards. Dites-vous que vous êtes des semeurs ; ayez à cœur de ne semer, mais à larges mains, que des graines de choix, minutieusement sélectionnées.

II

Deux conseils, puisque je suis convié — et je remercie de l'honneur qui m'est fait — à vous en donner.

Apprenez de mieux en mieux, c'est le travail de vos cercles d'études, l'admirable et irremplaçable doctrine catholique.

Sur elle, parce qu'elle est ignorée, porte-t-on assez de jugements faux ? Il vous appartient, dans vos conversations de tous les jours, de faire la lumière autour de vous, avec simplicité, avec audace, avec conviction.

Mais cela suppose que vous la posséderez, cette doctrine, que vous l'aurez étudiée, réfléchie, discutée même sous l'habile direction de M. l'Abbé, que vous l'aurez comprise.

Quelle œuvre magnifique à mener, mes chers amis ! A ceux qui vous entourent, jeunes et vieux, que la lecture de journaux antireligieux a déroutés, qu'une décevante expérience de cinquante ans a laissés désemparés, meurtris, sceptiques, apporter fraternellement l'affirmation convaincue de votre foi, des raisons de croire, d'espérer et d'aimer... A ces pauvres âmes éperdument altérées de vérité, entr'ouvrir les régions sereines de la lumière, montrer l'étoile, faire connaître l'Evangile, si merveilleusement humain...

Si vous saviez comme on attend de vous ce bienfait ! Si vous pouviez deviner dans quelle mesure la sympathie qu'on vous témoigne vient de l'espoir que vous serez au milieu de cette ville des ferments de joie pure et de vie dans la lumière !...

Et aussi des facteurs de progrès. C'est mon second conseil.

Le progrès ! Mot sonore et vide quand il n'est pas localisé. Quelque chose situe, de façon absolue, l'homme, et limite son pouvoir d'action et de rayonnement : c'est la profession.

Vous n'agirez sur les autres, vous n'agirez pour le bien des autres, — et c'est cela travailler au progrès, — que dans votre profession et par votre profession. C'est dire le souci que vous devez avoir de la choisir prudemment et de la vivre consciencieusement.

Je vous disais tout à l'heure : apprenez votre religion ; je vous dis maintenant : vivez votre religion, votre foi, surtout dans votre vie professionnelle.

Les commerçants, les industriels, les fourriers de la vie économique et sociale de cette ville sont heureux de vous avoir dans leurs affaires. C'est un témoignage de confiance qu'ils rendent à votre groupement. Comprenez qu'en vous appelant auprès d'eux, ils escomptent trouver en vous, parce que vous faites partie des « Jeunes de L. », des êtres plus consciencieux, plus actifs, plus attachés à leur besogne quotidienne, plus amoureux de leur métier, plus ambitieux que tous autres d'y devenir accomplis, susceptibles par conséquent de se mieux préparer à continuer les belles traditions de labeur et de progrès social de cette vieille cité.

* *

Les Jeunes, vous avez un rôle magnifique à jouer chez nous.

Parce qu'on sait que vous vous y préparez assidument, énergiquement, toutes les sympathies vous sont acquises. On veut vous aider : vous vous en apercevrez ces jours-ci ; on a confiance en vous.

Les yeux sur le grand crucifix de notre église, redressez-vous tout à l'heure, fiers et confiants, et promettez d'être, de devenir ce que cette foule affectueuse attend de chacun de vous : de vrais, d'authentiques Jeunes de L., dignes d'un passé déjà glorieux, passionnés d'un plus bel avenir encore.

Puissent les prières que nous allons adresser au ciel pour vous, votre groupement, vos familles ; puisse l'intercession de vos grands morts vous aider dans votre travail. Ainsi soit-il.

AUX ENFANTS DE MARIE

LXXXIX

LES DEUX CHEMINS

Il y a dans la vie deux chemins opposés : le chemin du monde et le chemin de l'Evangile.

I

Lorsque Jésus-Christ rencontra le monde, lui dont les lèvres ne s'ouvraient que pour bénir, il le maudit et déclara formellement que toutes ses œuvres étaient mauvaises. Et tandis que sur la croix, avant de mourir, il priait pour ses bourreaux, il n'a pas voulu prier pour le monde : « *Non pro mundo rogo.* » (Jo., XVII, 9). Mais comprenons-le bien, le monde qu'il a condamné, ce n'est pas toujours le monde où nous vivons, mais celui où on l'offense, le monde qui est contraire à l'Evangile.

L'Evangile, c'est l'humilité et le silence ; le monde, c'est l'orgueil qui cherche la gloire, l'ostentation, l'éclat.

L'Evangile, c'est la lutte, le désintéressement, l'abnégation ; le monde, c'est la recherche des douceurs d'ici bas et la satisfaction personnelle : « Venez, usons de la vie et de ses plaisirs, tandis qu'il en est temps ; car demain peut-être il faudra mourir ! » (I Cor., XV, 32).

L'Evangile, c'est la prière, la vertu, le devoir ; le monde ne pratique plus ni prière, ni vertu, ni devoir : il en affaiblit même l'idée, dans une âme ouverte à toutes ses impressions.

L'Evangile, c'est tout ce qui est saint, tout ce qui est honnête, tout ce qui est pur ; le monde, c'est la dissipation des mœurs, une vie frivole qui accepte tous les abus, le livre dangereux comme la fréquentation suspecte.

En un mot, chaque maxime du monde contredit une maxime de l'Evangile. Au premier aspect, le monde nous offre l'image d'un beau sentier garni de fleurs et de verdure ; mais si vous avez le malheur d'y mettre le pied, vous n'y trouverez que des épines. Et, bientôt, blessées et meurtries, il faut vous écrier : « Ah ! si j'avais su ! »

Oui, Dieu et le monde nous appellent. Dieu se présente à nous comme le mendiant à la porte de notre demeure ; il nous tend la main et il nous dit : « Donnez-moi votre cœur, donnez moi votre jeunesse, donnez moi votre vie ; et au prix de ces sacrifices, un jour vous aurez pour partage le ciel, où les élus me contemplent dans leurs extases éternelles. » Mais, pendant que Dieu nous parle et qu'il appelle à lui nos cœurs pour en recueillir les parfums, le monde, de sa voix perfide, murmure tout bas à notre oreille : « Où vas-tu ! Dieu, c'est la vie dépouillée de ses charmes ; c'est le sentier où ne croissent que les ronces ; moi, je suis le bonheur, viens puiser dans ma coupe remplie jusqu'aux bords. »

II

Il faut choisir, et Jésus Christ lui même nous l'a déclaré : « Personne ne peut servir deux maîtres. » (Math., VI, 24). Quiconque veut être franchement à Dieu doit se poser franchement contre le monde. Nous vivons à une époque où les intelligences n'ont plus rien de fixe, et par suite d'un tel désarroi dans les idées qu'arrive-t-il ? Si nous n'allons pas jusqu'à sacrifier au monde les saintes convictions de la foi, au point de vue moral nous faisons avec lui d'étranges accommodements. Il y a donc lieu de bien éclairer notre vie et de prendre garde, si nous ne voulons pas être l'objet d'une illusion funeste.

Ce que la religion nous impose n'est pas de vivre en dehors du monde, mais de ne pas en adopter les erreurs et les excès. Nous veillerons sur nos inclinations et nos goûts, dans la crainte que, ne sachant pas les maîtriser, ils ne nous portent à offenser Dieu. On juge facilement d'une personne par les relations qu'elle entretient et qu'elle choisit ; or, aujourd'hui, ne l'oublions pas, les compagnies suspectes sont plus nombreuses que les compagnies où règne la vertu. Vous ne serez pas de ces âmes superficielles qui, dans les années printanières, pensent qu'il y a un temps pour la dissipation et un temps pour la piété, un temps pour prendre ses ébats, fussent ils coupables, et un temps pour servir Dieu. Avec cela, la vie moitié chrétienne, moitié mondaine, devient un mélange de beaucoup de mal avec un peu de bien, quand elle n'est pas un tissu de futilités qui nous entraînent au désordre. Tout y est stérile ; c'est le rameau sans sève. La piété est une fleur délicate qui ne peut s'épanouir qu'à l'abri de toute agitation ; mais si vous vivez avec les souvenirs du monde, votre âme, acceptant les compromis les plus ingénieux pour sacrifier son devoir, perdra la meilleure part de son énergie morale.

Il ne s'agit pas évidemment d'abandonner votre milieu, votre famille. Puisque la Providence divine vous a placées dans le monde, vous pouvez, tout en y restant, suivre le bon chemin. Même dans un entourage dissipé, volage, une jeune fille, si elle le veut, pourvu qu'elle sache s'entourer de vigilance et de modestie, peut garder son âme, vivre dans un recueillement intime, goûter les chastes attraits de la vertu. Voyez le fleuve qui traverse notre belle prairie et porte à la mer le cours de ses eaux. Il fuit à travers les riches campagnes semées de fleurs, sans se laisser distraire par la beauté de ses rives ou l'agrément des sites qui les couronnent ; il baigne en passant les murs des palais aussi bien que ceux des chaumières, indifférent à tout ce qui se passe et allant droit à la mer. Nous devons aller nous-mêmes notre chemin vers l'éternité, sans nous laisser détourner par les appâts du monde.

* *

Qu'importe pour moi de savoir à quelle heure la mort viendra, si je suis toujours prêt à lui dire : « Entrez » ? Mais pour prononcer un jour ce mot

avec confiance, laissons de côté dans la vie le monde et ce qui est du monde, dont il nous faudra dire plus tard :

> Toutes ces choses sont passées
> Comme l'ombre et comme le vent [1],

pour nous attacher à ce qui est éternel, en multipliant dans le trésor de nos souvenirs les œuvres saintes.

NOS RELIGIEUX

XII

OBJECTION : « ON N'A PAS LE DROIT D'EMBRASSER LA VIE RELIGIEUSE »

Messieurs,

Rien n'est plus étrange que la prétention, affirmée aujourd'hui par un assez grand nombre d'esprits, de refuser à ceux qui veulent entrer dans les voies de la perfection chrétienne le droit de satisfaire leurs aspirations. On nie ce droit dans un temps qui se dit passionné pour la liberté, qui prend pour charte la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* et qui affiche le plus profond respect pour la conscience individuelle. Les engagements qu'on prend dans le cloître, disent les faux libéraux, sont contraires au caractère de notre époque ; ils resserrent les limites de la liberté humaine [2]. Et ils partent en campagne, — campagne de presse, campagne de conférences, campagne de tribune, — comme s'il s'agissait, pour ces chevaliers d'un nouveau genre, de pourfendre de nouveaux Barbares et de détruire un nouveau fléau de l'humanité.

Au premier rang de ceux qui demandent l'interdiction légale des vœux religieux, il faut placer cette étrange *Ligue des droits de l'homme*, qui n'a de tendresse que pour les ennemis de l'Eglise, toujours prête à sanctionner les pires attentats contre la religion. Elle est naturellement en complet accord avec la Franc-Maçonnerie et les sociétés de libre-pensée. Il y a, au fond de leur action commune, la haine aveugle et incoercible qui ne recule devant aucune monstruosité.

Naturellement, une foule d'individus, par ignorance, manque de jugement, prévention, passion anticléricale, acceptent cette idée qu'ils regardent comme fondée en raison, incontestable et deux fois juste.

Voyons si la raison et la justice sont du côté de ces proscripteurs implacables. Nous nous placerons d'abord au point de vue du droit naturel, puis au point de vue du plus simple bon sens.

I

On nous objecte donc que la vie conventuelle, étant contraire au droit naturel, est naturellement illicite et par conséquent ne peut être tolérée dans une société raisonnablement organisée.

Je rechercherai tout à l'heure s'il est vrai que les engagements religieux resserrent les limites de la liberté humaine. Il semble qu'il n'y ait là qu'une phrase, et j'ai l'intime conviction que les religieux, tout en paraissant enchaînés aux yeux du monde, sont les hommes les plus libres de tous les hommes, parce qu'ils possèdent la liberté souveraine, celle « par laquelle le Christ nous a rendus libres. » (Gal., IV, 31). J'affirmerai seulement, pour commencer, que nul — ni le gouvernement, ni personne, — n'est autorisé à proscrire la vie religieuse telle qu'elle est pratiquée dans les Ordres et dans les Congrégations, parce que la proscrire, c'est attaquer un droit naturel et inaliénable et supprimer une liberté essentielle.

Cette vérité a été reconnue par les païens eux-mêmes et l'un des maîtres de la philosophie grecque l'a proclamée énergiquement bien avant qu'il y eût des Congrégations et des congréganistes. « Le sage, dit Platon, doit se tenir en paix, ne poursuivre que ses propres affaires et s'en aller à l'écart, comme, dans une tempête où le vent roule des tourbillons de poussière et de pluie, on va chercher un abri sous un mur. De là, voyant le reste des hommes tout remplis d'iniquités, il est content si lui-même peut se conserver pur d'injustices et d'actions coupables jusqu'au bout de cette vie, et en sortir, au jour du départ, tranquille et serein, et avec une bonne espérance. » Ces paroles remarquables sous la plume d'un philosophe païen, affirment le droit naturel du sage à la solitude, à l'isolement fécond pour la pensée, à la paix protectrice de l'âme, le droit que possède tout homme libre au libre gouvernement de ses facultés et de sa vie.

Il est permis, que dis je ? il est ordonné par la nature, à chacun de nous, de réaliser tout le progrès humain intellectuel, moral, artistique, dont il est capable. Chaque homme a donc le droit de viser à acquérir toute l'élévation d'âme à laquelle il peut légitimement aspirer. Il a le droit de prendre les moyens d'être un grand penseur et un philosophe, ou un grand peintre, ou un grand musicien ; pourquoi n'aurait-il pas le droit de prendre les moyens d'être un saint, et par conséquent d'embrasser les règles et le genre de vie qui le mèneront à son but ? L'Etat a donc le devoir, je ne dis pas de promouvoir ces perfectionnements des individus dans tous les ordres dans l'ordre moral et religieux comme dans l'ordre intellectuel ou artistique, mais au moins de ne pas les entraver. C'est l'idée du philosophe que je citais il n'y a qu'un instant ; c'est l'idée de quiconque réfléchit.

Le droit naturel donne, en même temps, aux religieux le droit de s'associer et de vivre en communauté. Il a ce droit parce qu'il a besoin d'être dirigé et soutenu dans sa généreuse entreprise, parce que la vue et l'exemple de ses frères l'encourageront aux plus vaillants efforts, parce que les biens spirituels qu'il veut atteindre et « qui peuvent, eux aussi, constituer une mutualité, fructifient davantage étant mis en commun. » D'où il suit que le « droit d'association et la liberté de la vie conventuelle sont indispensables à

[1] V. Hugo.
[2] C'est l'idée américaniste, condamnée par Léon XIII dans sa lettre au cardinal Gibbons (22 janvier 1899).

la vie de la perfection [1] » et par conséquent ne peuvent être refusés à qui les réclame.

Ce droit que nul n'a le pouvoir de refuser à qui le réclame, ce droit qui est la volonté même de Dieu : « *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra,* » nos législateurs l'ont méconnu et dénié aux religieux. Et sous quel prétexte, vous allez le voir. Au moment des décrets d'expulsion en 1880, un petit sophiste, qui se trouvait être un orateur assez éloquent, plaida devant le Sénat de France contre les religieux français. « On ne doit pas la liberté, dit-il, à des associations qui ont pour but de supprimer la liberté humaine en imposant à leurs membres le triple vœu de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. »

En politique, une idée fausse, soutenue par la passion, fait rapidement son chemin. Vingt ans passèrent : nombre d'esprits, notamment dans le monde politique, ou pour mieux dire parlementaire, étaient prêts à accueillir un principe fortement affirmé et habilement répandu. Un projet de loi du ministère Waldeck-Rousseau est présenté aux Chambres dès le début de la session de 1899-1900 Ce projet interdit aux citoyens de la République « toute renonciation à l'exercice des facultés naturelles ». A l'exercice des facultés naturelles, qu'est-ce à dire ? On précise : « Personne n'a le droit de renoncer au droit de se marier, d'acheter, de vendre, de faire du commerce, d'exercer une profession, en un mot tout ce qui ressemble à une servitude personnelle. »

C'est là, Messieurs, une formule enveloppée, embrouillée à dessein, hypocrite, comme honteuse du sens qu'elle traduit, un vrai chef-d'œuvre de style juriste. Mais allez au fond ; faites la version de ce langage où l'idée fait tant d'effort pour cacher sa franche signification ; voici ce que vous trouverez :

Il est défendu de renoncer « au droit de se marier. » Donc il est défendu de faire le vœu de chasteté. Il est défendu de renoncer au droit « d'acheter, de vendre, de faire commerce, d'exercer une profession, de posséder. » Donc il est défendu de faire vœu de pauvreté Est défendu « tout ce qui ressemblerait à une servitude personnelle. » Donc il est défendu de faire vœu d'obéissance.

En bon et loyal français, la vie religieuse est interdite par la loi. Vous savez comment ce projet monstrueux fut aggravé, voté, exécuté ; je n'y reviens pas. Si tout ce que je vous ai dit est vrai, — et je défie qu'on le conteste, — une telle loi est contraire au droit naturel ; laissez-moi vous montrer qu'elle est également contraire au plus simple bon sens.

II

Donc, à en croire les proscripteurs, on ne doit pas la liberté à des associations qui ont pour but de supprimer la liberté humaine, en imposant à leurs membres le triple vœu de chasteté, de pauvreté et d'obéissance On n'a pas le droit de renoncer à se marier, à acheter et à vendre, à faire le commerce, à exercer une profession, à posséder, à garder entière sa liberté personnelle.

[1] Cardinal Charost, *La France et les Religieux.*

C'est là-dessus qu'est échafaudée la loi de proscription. N'y sentez vous pas immédiatement, Messieurs, tout à la fois la haine, l'ineptie et la tyrannie ?

Ce n'est pas seulement la conscience catholique qui proteste contre une pareille immixtion de la loi dans le secret de la vie individuelle, c'est le bon sens lui-même.

Quoi ? Nul ne peut renoncer au droit de se marier ? N'y a-t-il donc pas, même parmi les incrédules, des adversaires résolus du mariage, en théorie comme en pratique ? Ceux-là ne se sont pas liés à Dieu, enchaînés à l'autel, c'est vrai ; ils ont gardé la liberté de la fornication et de l'adultère Est-ce à cause de cela qu'ils ne sont pas inquiétés par la loi ?

Parmi ceux-là même qui ont voté la loi ridicule et infâme, combien d'hommes mariés et de pères de famille ? Combien de célibataires, de divorcés, de sans-foyer ? « Ils se mettraient à dix, a dit un jour Péricard, qu'ils ne pourraient pas présenter un seul enfant ! »

Enfin, si de méprisables viveurs ont le droit de ne pas se marier, pourquoi les religieux n'auraient-ils pas le même droit ? Si des célibataires endurcis se jurent à eux-mêmes de ne jamais se marier, pourquoi les religieux n'auraient-ils pas le droit de jurer devant leur conscience et devant Dieu de demeurer chastes jusqu'à leur dernier jour ?

Tant d'incohérence dans une loi ne fait-il pas crier le bon sens ?

Nul ne peut-il non plus renoncer au droit d'acheter, de vendre, de faire du commerce ? Et si je veux renoncer à ce droit, moi, de quel droit, vous, venez-vous m'en empêcher ? Si, voulant étudier, écrire, prier même, je charge des amis d'acheter, de vendre, de faire du commerce en mon nom et pour moi, et de me procurer les moyens de vivre, sans que j'aie à m'en occuper, qu'est-ce que cela vous fait et ne pouvez-vous me laisser tranquille ? Inquiétez-vous le rentier et le capitaliste qui se reposent sur un gérant quelconque du soin d'administrer leur fortune ? Religieux, j'appartiens à une association qui pourvoit à tous mes besoins ; que vous importe le reste ?

Vous le voyez, Messieurs, toujours la même incohérence !

Ne puis-je aussi légalement renoncer au droit d'exercer une profession ? De quel droit vous-mêmes, législateurs, me forcez-vous à exercer mon droit ? J'ai le droit de choisir et d'exercer telle profession qui me convient. Or, à mes yeux, la profession religieuse est une profession qui vaut la vôtre, quelle qu'elle soit. Plus que cela, je la considère comme la plus féconde de toutes. Un religieux ne laboure pas la terre, il n'extrait pas le charbon des mines, il n'est ni chauffeur, ni mécanicien, ni commerçant, ni industriel, ni journaliste, ni député, mais n'y a-t-il donc, pour servir la société, que ceux qui travaillent la matière, qui s'appliquent à satisfaire la curiosité publique ou qui fabriquent des lois éphémères ? Le croire, ce

serait une conception toute matérialiste, qui écarterait de la pensée des hommes la moitié des besoins de l'humanité. Elle ne vit pas seulement, l'humanité, de pain, de houille, de fer et de vaines paroles; elle vit de vérité, de science, de vertu, d'exemples moralement réconfortants et entraînants. Donner au monde ces choses sacrées et nécessaires, c'est le rôle, c'est la profession sublime du religieux, et c'est à quoi nos proscripteurs n'ont pas pensé.

— Quoi ? Je ne peux renoncer au droit de posséder ? Le pauvre, l'ouvrier chargé de famille, y renonce malgré lui, pourquoi ne pourrais-je pas y renoncer volontairement ?

— Quoi ? Nul n'a le droit d'enchaîner sa volonté ? Mais vous, gouvernement, que faites-vous donc ? Ne demandez vous pas l'obéissance aveugle à vos lois ? Est-ce que le magistrat n'est pas tenu de vous obéir ? Est-ce que tous, tant que nous sommes, nous ne sommes pas forcés de vous obéir? Alors ?

On dit : « Il est une obéissance aveugle qui consiste à abdiquer entre les mains des autres son intelligence et sa conscience et à devenir un instrument passif, » et, partant de cette définition, on s'indigne contre cette abdication de la liberté et de la dignité humaines. « Cette obéissance-là, s'écrie-t-on, personne n'a le droit ni de l'exiger, ni de l'accorder. Elle est un crime. » — « On la reconnaît d'ailleurs à ses fruits, poursuit on éloquemment. Au lieu de fortifier l'initiative, elle l'étouffe. Au lieu de former la conscience, elle la déforme. Elle brise l'individualité, broie le caractère, rend l'homme incapable de se diriger lui-même. Cette obéissance là n'est pas la mère de la liberté, mais de l'esclavage, la grande pourvoyeuse de la mort spirituelle. Elle usurpe la place de la loi intérieure. Elle est avec le désordre et l'anarchie, dont pourtant elle prétend vouloir nous sauver, la pire ennemie de la moralité. »

C'est aussi notre avis; l'obéissance aveugle est à nos yeux, comme aux yeux de tous les hommes sensés, immorale et mauvaise dans son essence. Mais j'ai hâte de le dire, cette obéissance-là ne se rencontre pas dans le catholicisme, ni dans les monastères, ni ailleurs. Jamais le religieux n'abdique sa dignité d'homme. Jamais il n'est forcé d'obéir à un ordre contre lequel proteste sa conscience; contre un tel ordre il a le droit et même le devoir de reprendre son indépendance. Et quand l'on prétend que l'obéissance monastique étouffe l'initiative, on oublie qu'il faut apprendre à obéir avant de commander et que les grands moines de l'histoire ont été d'incomparables chefs.

Mais je vous entends : ce que vous voulez, c'est interdire les vœux irrévocables de religion. Laissez-moi vous dire que c'est là une mesure naïve et parfaitement inutile. Le religieux ou la religieuse qui ont pris des engagements éternels sont toujours libres d'en secouer le joug. S'ils ont perdu la foi, rien ne les arrête; ils n'ont, pour rentrer dans la vie commune, qu'à secouer la poussière de leurs sandales sur le seuil du cloître; et s'ils ont gardé la foi, l'autorité ecclésiastique est là, qui les délivrera, quand ils le voudront, du lien qu'ils se sont librement imposé.

L'objection contre l'obéissance est donc aussi vaine que les autres. Les ennemis des religieux prétendent que la vie religieuse tue la personnalité. « Un moine n'est plus un homme; une religieuse n'est plus une femme. Ce sont de purs automates ! Or une créature humaine n'a pas le droit de se mutiler ainsi dans ses puissances et dans sa vie. »

Victor Hugo, devenu socialiste, a développé cette idée devant ses électeurs de 1848 « Un religieux, disait-il, n'est plus un homme. Vous croyez l'avoir fait monter bien haut, regardez : vous l'avez fait tomber bien bas. Sans doute, il faut limiter l'égoïsme, mais dans la vie, telle que la Providence l'a faite à notre infirmité, il ne faut pas exagérer l'oubli de soi même. L'oubli de soi-même, bien compris, s'appelle l'abnégation; mal compris, il s'appelle abrutissement [1]. » C'est encore une erreur. Aucune vie, au contraire, ne développe et ne fortifie l'individualité humaine comme la vie religieuse. Chaque âme, en effet, dans cette vie, trouve une atmosphère propice à son développement intellectuel comme à la satisfaction des aspirations les plus saintes de son cœur. Au surplus, l'accusation apparaît bouffonne, quand on connaît la vie des religieux et des religieuses et qu'on les voit à l'œuvre. Visitez leurs monastères, leurs champs, leurs bibliothèques, leurs hôpitaux, leurs missions proches ou lointaines. Si être un homme c'est travailler, penser, agir pour le bien, si être une femme c'est être bonne, dévouée, maternelle pour toutes les faiblesses, il n'est pas d'hommes plus hommes que les religieux, de femmes plus femmes que celles que vous appelez des nonnes !

Enfin, il paraîtrait que les vœux que font les religieux et les religieuses sont tout ce qu'il y a au monde de plus immoral. Pourquoi ?

Parce que, disent-ils, on n'a pas le droit d'engager toute sa vie, toute sa personne. Il y a « incompatibilité de leurs principes de sujétion avec le principe de la liberté individuelle, » dit Jaurès.

Allez vous donc alors déclarer immoraux tous les contrats que les hommes établissent entre eux, tous les engagements qu'ils prennent, tous les serments qu'ils peuvent se faire ? Où sera la sécurité dans cette société de laquelle vous exilez le vieil honneur à la parole donnée, la vieille solidité des liens dans lesquels, librement, s'enchaîne la conscience ? Une telle prétention est absurde et antisociale; mais si vous admettez qu'on puisse prendre des engagements, qu'on peut se lier pour une semaine, pour un mois, pour vingt ans, sur quoi vous basez vous pour affirmer qu'il n'est pas permis de se lier pour l'existence entière ?

Il est aisé de le voir : toutes ces raisons que l'on invoque contre les Ordres religieux ne sont que des prétextes ou des sophismes. De vraies raisons

[1] Séance des cinq associations d'art et d'industrie, 20 mai 1848.

d'interdire la vie religieuse, il n'en existe pas, et vous qui parlez à pleine bouche du « droit humain, » vous devez reconnaître que c'est un « droit humain » que de quitter le monde, si cela plaît, que de s'engager par des vœux, si cela plaît, que de vivre en communauté, si cela plaît. Le motif qui pousse un homme ou une femme à prendre cette détermination ne vous regarde pas. Que ce soit l'expérience de la vie, la fierté d'une âme qui en dédaigne les vulgarités, l'effroi du monde ou le dégoût de ses vilenies, le désir de cacher quelque grande douleur, une noble envie de se sacrifier pour Dieu et le prochain, ou le simple attrait d'un cœur mystique et tendre pour le rêve et la prière, vous n'avez rien à y voir. Comme vous êtes libres de choisir votre genre de vie, ils sont libres de choisir le leur, et dès là que vous les persécutez, vous violez, en même temps que la liberté, « cette justice éternelle et indestructible qui est au fond des âmes, et qui est plus haute et infiniment plus sacrée que la légalité [1]. »

Un peu de réflexion suffit à faire comprendre que « le triple vœu des religieux n'ôte rien à leurs qualités et à leur droit de citoyens et que l'Etat n'a rien à y voir. C'est de leur plein gré qu'ils le prononcent, comme c'est de leur plein gré qu'ils l'observent. Leur vœu ne serait immoral que si l'observance leur en était imposée par contrainte. Mais tout le monde sait qu'il ne lie que leur conscience, et jamais leur volonté. Le moine s'en affranchit quand il veut et comme il veut [2]. »

Je vais plus loin et je dis : la pratique des vœux n'est pas seulement profitable aux religieux, mais à tous. Il est bon qu'il y ait des hommes qui se vouent à la pauvreté absolue : le spectacle de ces pauvres volontaires nous montre qu'il est possible de supporter la misère forcée, sans révolte, sans amertume, en soumission aux nécessités de l'heure et à la volonté d'en haut.

Il est bon qu'il y ait des hommes qui se vouent à l'obéissance : le spectacle de leur sujétion volontaire nous incite au respect de l'autorité, aux subordinations nécessaires, à notre mise en place dans la hiérarchie sans laquelle aucune société ne peut vivre.

Il est bon qu'il y ait des hommes et des femmes qui se vouent à la chasteté, qui immolent leur chair à l'esprit : ils donnent une grande leçon à ceux que les passions charnelles dévorent et tuent, protègent les faibles contre l'indiscipline des mœurs, et concourent par là à l'assainissement de la société.

Et la conclusion, Messieurs, c'est que non seulement les religieux ont le droit d'embrasser la vie religieuse, mais qu'en la vivant, cette vie de volontaire et libre immolation, ils remplissent un service social.

J'en ai assez dit, Messieurs. Si par hasard vous avez partagé à quelque degré les préjugés communs contre les religieux, vous saurez désormais qu'ils sont insoutenables, et si on les attaque devant vous, vous serez parés pour la riposte.

[1] Cardinal Charost, *l. c.*

[2] Jules Delafosse, *M. Waldeck-Rousseau et son œuvre*, *Corresp.*, 1er février 1907.

EXPLICATION DU CATÉCHISME

6e LEÇON

LA CHUTE DE L'HOMME

Q. 53. — *Comment s'appellent le premier homme et la première femme créés par Dieu ?*

R. — *Le premier homme et la première femme créés par Dieu s'appellent Adam et Eve ; ce sont nos premiers parents.*

Adam et Eve ont été créés directement par Dieu, c'est-à-dire que la race humaine ne provient pas du perfectionnement d'une race animale. Nous avons déjà dit qu'il y a entre l'homme et l'animal le plus perfectionné une différence essentielle : la raison qui existe chez l'homme et qu'on n'a jamais rencontrée chez aucun animal.

Le nom donné au premier homme signifie « terrestre, » parce qu'il a été formé du limon de la terre. Le nom de la première femme signifie « vivante, » parce qu'Eve devait être la mère de tout le genre humain. Les enfants d'Adam et d'Eve ont donné naissance à d'autres enfants, qui à leur tour ont fondé de nouvelles familles, et ainsi de suite jusqu'aux familles existant actuellement sur terre. Tous les hommes ont donc des ancêtres communs, Adam et Eve.

On s'est demandé pourquoi il existe aujourd'hui des hommes de différentes couleurs : des blancs, des jaunes et des noirs. Ces différences s'expliquent par l'influence du régime et surtout du climat. Dans la race blanche, les hommes qui habitent les pays froids ou tempérés ont une peau très claire, tandis que les habitants des régions chaudes ont le teint bronzé. Il suffit à de petits Parisiens d'avoir passé leurs vacances au grand soleil, à la montagne ou à la mer, pour rentrer dans la capitale avec un visage basané. On comprend qu'à la longue, au bout de plusieurs siècles, l'action du soleil ait pu transformer considérablement la couleur d'une race. Cela n'empêche pas tous les hommes d'avoir une origine commune.

—

Q. 54. — *En quel état Dieu avait-il créé nos premiers parents ?*

R. — *Dieu avait créé nos premiers parents dans un état de sainteté et de bonheur, et les avait placés dans le paradis terrestre.*

Le paradis terrestre était situé en Asie, sur les bords du Tigre et de l'Euphrate. C'était un lieu où poussaient les plus beaux arbres ; la terre y était très fertile et produisait des fruits magnifiques. Nos premiers parents devaient cultiver le sol, mais le travail ne leur occasionnait aucune fatigue. Ils ne souffraient ni de la chaleur ni du froid, et les bêtes, leur étant soumises, ne pouvaient leur faire aucun mal. Ils ne connaissaient pas la maladie et ils ne devaient jamais mourir.

Tout cela est déjà merveilleux. Mais il y a mieux

encore : ils étaient les amis de Dieu. Ils le voyaient, conversaient avec lui et ne sentaient pas en eux les vilaines tentations qui portent au mal. Aimés de Dieu, ils l'aimaient autant que cela est possible à l'homme. Ils étaient donc parfaitement heureux, puisqu'ils n'éprouvaient aucune peine du cœur ni aucune souffrance du corps. Ce bonheur parfait ne devait jamais finir.

Q. 55. — *Quelle défense Dieu fit-il à nos premiers parents ?*

R. — *Dieu fit à nos premiers parents la défense de manger le fruit d'un arbre du paradis, pour leur rappeler leur dépendance et éprouver leur fidélité.*

Adam et Eve n'avaient absolument rien fait pour mériter de Dieu de pareilles faveurs. Dieu voulut qu'ils aient du mérite à les conserver. Rien de plus juste. On se sent toujours un peu honteux de recevoir des faveurs qu'on n'a pas méritées. On se sent obligé envers son bienfaiteur à lui témoigner sa reconnaissance par un acte qui coûte quelque chose, par un sacrifice. Dieu voulut donner à Adam et à Eve une occasion de lui témoigner ainsi leur reconnaissance en faisant un petit sacrifice pour lui obéir et lui plaire. Il leur défendit de manger du fruit d'un des arbres du paradis terrestre, et il les prévint que s'ils désobéissaient ils seraient punis. Dieu voulait ainsi leur faire comprendre qu'il était le maître et qu'ils lui devaient obéissance.

Q. 56. — *Adam et Eve ont-ils obéi à Dieu ?*

R. — *Non, Adam et Eve n'ont pas obéi à Dieu, mais, trompés par le démon, ils mangèrent le fruit défendu.*

C'est par une imprudence que nos premiers parents furent entraînés sur le chemin de la désobéissance. Eve voulut voir ces fruits dont Dieu leur avait défendu de manger. Elle les trouva beaux et présuma qu'ils devaient être bons. Le démon profita de cette imprudence pour la tenter. — « Pourquoi donc ne goûtez-vous pas aux fruits de cet arbre ? » lui demanda-t-il. — « Parce que Dieu nous l'a défendu. Si nous en mangeons, nous mourrons. — Mais non ! répliqua le tentateur. Tout au contraire, vous deviendrez comme des dieux. » Le deuxième tort d'Eve fut d'écouter les paroles du démon et d'entrer en conversation avec lui. Elle devait se taire et fuir.

Ordinairement une imprudence est suivie d'un malheur. Beaucoup d'accidents sont dus à des imprudences. Vous avez vu ces conducteurs d'automobiles se lançant à une vitesse folle dans la traversée d'un village ou cherchant à doubler une autre voiture dans un tournant ou dans un lieu encombré : un beau jour ils renversent un piéton ou accrochent une voiture. Alléchée par la succulence du fruit et par les belles promesses du démon, Eve porta la main à l'un de ces fruits, en mangea, puis en donna à Adam.

La conduite d'Eve doit nous servir de leçon : vos parents vous ont-ils défendu de fréquenter tel camarade, de lire tel livre, de toucher à tel objet ? N'allez pas rôder autour de ce camarade, n'essayez pas d'entr'ouvrir ce livre, détournez-vous de cet objet. Le démon vous tente-t-il ? N'entretenez pas la tentation, mais chassez-la le plus vite possible. Sinon vous risquez de succomber.

Q. 57. — *Que perdirent nos premiers parents par leur désobéissance ?*

R. — *Par leur désobéissance, nos premiers parents perdirent l'état privilégié dans lequel ils avaient été créés et le droit au bonheur du ciel.*

En créant l'homme et la femme, Dieu leur avait fait un don gratuit, un cadeau qui ne leur était pas dû. Ce cadeau, c'était son amitié, ce que nous nommons la grâce. Cette amitié devait se manifester par des relations affectueuses entre Dieu et eux sur terre d'abord, au paradis terrestre, puis ensuite au ciel pendant l'éternité. C'est cette amitié que nos premiers parents ont perdue par leur péché. Désormais, ayant désobéi à Dieu, ils sont en état de révolte contre lui. Dieu se retire d'eux. Ainsi privés de lui, ils tombent dans un état très malheureux, car vous vous souvenez qu'ils ont été créés pour connaître, aimer, servir et posséder Dieu. N'ayant pas voulu le servir, ils ne peuvent plus le posséder.

Q. 58. — *Quelle fut la punition d'Adam et d'Eve en ce monde ?*

R. — *La punition d'Adam et d'Eve en ce monde fut d'être inclinés au mal, chassés du paradis terrestre et condamnés à travailler péniblement, à souffrir et à mourir.*

Mais ce n'est pas tout, car à la privation du bonheur parfait en l'autre monde s'ajoutent des châtiments à subir sur cette terre. Jusqu'alors Adam et Eve obéissaient facilement et comme naturellement à Dieu. Ils ne sentaient pas en eux de mauvaises tendances les portant au mal et ils n'avaient pas à lutter contre elles. Après leur péché, ces tendances firent leur apparition et vous savez combien il est difficile et douloureux de résister aux tentations. Un combat presque incessant se livre en nous entre le bien et le mal, et ce n'est pas sans souffrir beaucoup que nous remportons la victoire. Si nous succombons, c'est une nouvelle souffrance qui s'empare de nous. Elle se nomme le remords.

Adam et Eve furent chassés du lieu délicieux où ils vivaient et désormais le travail leur fut pénible. A travailler, le corps se fatigue, l'esprit s'épuise. Il en résulte un affaiblissement des forces physiques, parfois des maladies qui conduisent tôt ou tard à la mort. La mort est, en ce monde, la plus terrible punition du péché. L'homme a été créé pour vivre ; il redoute la séparation du corps et de l'âme et la décomposition du corps. Pour éviter la mort, pour la retarder seulement, on dépenserait toute sa fortune, on irait au bout du monde pour découvrir un remède capable de rendre la santé. Si la mort est une chose si effrayante et si, malgré cela, Dieu qui est infiniment bon en a puni ses créatures, c'est donc que